

Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie

Bulletin de Liaison n°134 **- 1^{er} Trimestre 2009 -**

ISSN 1256-7329 - 12, rue Marie Laurencin 75012 PARIS Tél : 01 43 47 40 16
CCP 20 274 - 78 L PARIS - <http://anorinfanterie.free.fr>



EDITORIAL

UNE ANNEE POUR ALLER DE L'AVANT



Bien des choses vont se passer en 2009 pour les Forces armées françaises et il nous faut y prendre notre part. Notamment, un nouveau concept d'emploi des réserves fait l'objet d'une étude.

Dans le cadre de ses travaux, l'ANORI a fait parvenir sa position sur le dossier à l'ANRAT, qui a regroupé les contributions des associations nationales d'Armes pour les présenter au groupe de travail de l'EMA, afin de faire progresser les nouvelles réserves.

Pour l'ANORI, la réserve opérationnelle doit avoir des unités opérationnelles construites et utilisées comme telles. Il convient de franchir une nouvelle étape et cesser de n'avoir que des compagnies PROTERRE et de passer désormais à la constitution de vraies compagnies de combat avec leurs matériels, dont les véhicules de combat. Dans l'Infanterie, ces unités pourraient être orientées dans un emploi en défense territoriale (dont l'anti-terrorisme et la lutte contre les sabotages) et seraient susceptibles de travailler au moins dans le cadre de sous groupements (sous les ordres d'un EMT, les DMD devant être en mesure de mettre sur pied de tels EMT connaissant particulièrement bien leur milieu).

C'est un objectif ambitieux qu'il était de notre devoir de proposer aux Autorités et un défi que les réservistes de l'Infanterie sont aptes à relever.

Au plan des activités de notre association, nous devons poursuivre nos actions de recrutement, de solidarité, d'entretien du lien Forces armées – Société civile, de promotion de l'esprit de défense, de mémoire et de Traditions.

Dans ce cadre, nous oeuvrons pour que le déménagement de l'EAI de Montpellier à Draguignan ne se traduise pas par la fermeture, même temporaire, du Musée de l'Infanterie, où qu'il soit implanté. L'Infanterie a un besoin vital de son Musée et nous nous devons d'être à la pointe de l'action pour le sauvegarder, enrichir ses collections et le promouvoir.

Nous devons aussi expliquer à tous les Français les raisons de l'engagement de nos troupes en actions extérieures et du soutien qu'il faut leur apporter. Comme l'a fort bien exprimé, Mme ALLIOT-MARIE, ministre de l'Intérieur, « agir pour protéger nos concitoyens, c'est intervenir là où sont les organisations, les réseaux de financement, les camps d'entraînement, les écoles d'endocinement ». A nous de leur faire comprendre et de contribuer au soutien de nos camarades.

Nous devons également travailler à faire rayonner l'Infanterie en France et à l'étranger. Pour ce faire, il nous faut être particulièrement présents et visibles. Notamment, l'ANORI a besoin d'un nouveau Drapeau et la contribution de tous ses membres est une nécessité. Nous développons aussi nos relations internationales, en particulier auprès de nos camarades allemands et ce malgré les trop faibles moyens que nous pouvons y consacrer.

2009 sera donc bien pour nous et pour l'Infanterie une année d'efforts. Je souhaite qu'elle apporte à tous les nôtres, la santé, la force, le succès de nos armes, toujours dans la joie de servir.

Cette nouvelle année est donc un moment crucial pour notre Défense. Les Réservistes de l'Infanterie sauront tenir toute leur place pour relever ce défi et seront en permanence, fidèles à la devise de l'ANORI :

Pour l'Infanterie, toujours en avant !

Lieutenant-colonel (R) Patrice FICHET
Président de l'ANORI



La Journée du Réserviste 2009 se tiendra le 8 MAI



Le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, M. Jean Marie BOCKEL, a décidé que la JNR 2009 se tiendra le 8 mai.

En annonçant cette décision, prise « en lien avec le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche », il a indiqué son souhait « de mettre à profit les cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 pour témoigner de la reconnaissance du pays à la réserve, tant pour son rôle au cours du dernier conflit mondial que pour la place qu'elle tient désormais au sein des armées ».

A cet effet, M. BOCKEL souhaite notamment « une participation active de nos réservistes opérationnels et citoyens aux commémorations du 8 mai » et que cette journée permette « de mobiliser le corps enseignant ».

De plus, le 8 avril 2009, un forum sur le thème « S'engager pour des valeurs et les transmettre » sera organisé afin de mobiliser tous les acteurs en amont de la JNR.

Le site internet de l'ANORI <http://anorinfanterie.free.fr> vous tiendra au courant des activités au niveau national de la JNR.

Le 8 mai 2009, les membres de l'ANORI et tous les fantassins doivent avoir à cœur de participer activement aux cérémonies commémoratives de la Victoire de 1945 et aux activités de la JNR.



Les réservistes du 2^{ème} REI en OPEX et ceux du 1^{er} RCP en OPINT



En opération intérieure ou extérieure, les réservistes de l'Infanterie ont été sollicités en 2008. Entre autres, les réservistes du 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes de Pamiers ont pris part au plan Vigipirate en fin d'année et les fantassins de réserve du 2^{ème} Régiment Etranger d'Infanterie de Nîmes ont contribué à une opération extérieure en Côte d'Ivoire.

Chef d'entreprise, chauffeur, agent de sécurité ou étudiant dans le civil, les réservistes du 1^{er} RCP ont effectué une mission de sécurité nationale en Ile de France, illustrant l'utilité réelle des réserves à la défense. Ainsi, durant les fêtes de fin d'année, 58 réservistes du 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes ont participé pendant quinze jours au plan Vigipirate (de niveau rouge depuis juillet 2005). Le 7 janvier 2009 à la gare Montparnasse, les chasseurs parachutistes en patrouille ont reçu la visite du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, Jean-Marie BOCKEL, accompagné du Gouverneur Militaire de Paris, le Général DARY.

La première section de la 8^{ème} compagnie de réserve du 2^{ème} REI a, quant à elle, renforcé le dispositif de l'opération Licorne en République de Côte d'Ivoire. Sur place, les personnels de l'UIR ont reçu plusieurs formations (règles opérationnelles d'engagement, formation sanitaire relative aux zones tropicales, embarquement hélicoptère, formation amphibie...), effectué des patrouilles en ville, participé à la rénovation de deux écoles, et ont également escorté des convois et protégé des sites sensibles dans le cadre de l'opération Leaping Lion dans l'ouest du pays.



Fidèle aux Traditions, l'ANORI célébrera la SAINT MAURICE les 18, 19 et 20 septembre 2009



Comme chaque année, l'ANORI fêtera Saint Maurice, patron des Fantassins, par des cérémonies à Paris et Vincennes :

- **le vendredi 18 septembre 2009** : ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe,
- **le samedi 19 septembre 2009** :
 - cérémonie à la plaque des préparations militaires au Fort Neuf de Vincennes,
 - commémoration des combats de Sidi Brahim et cérémonie de passation du Drapeau des Chasseurs,
 - buffet avec les camarades de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés,
- **le dimanche 20 septembre 2009** :
 - Messe à la mémoire des Morts de l'Infanterie et en hommage à Saint Maurice et à ses compagnons en la Chapelle de l'Ecole Militaire,
 - Déjeuner au mess de l'Ecole Militaire.



D'ores et Déjà, reprenez ces dates, parlez en autour de vous. Tous les Fantassins, quelle que soit leur subdivision de l'Arme, et leurs Amis y sont les bienvenus.

Et par Saint Maurice, Vive l'Infanterie !



Le Mot du Général commandant l'École d'Application de l'Infanterie



L'infanterie, la reine des batailles, aujourd'hui autant qu'hier !

L'année 2008 fut riche en événements : engagements au feu en Afghanistan, conclusions de la révision générale des politiques publiques et adoption d'un nouveau Livre Blanc sur la Défense et la sécurité intérieure.

Le rôle majeur de l'infanterie dans les opérations est pris en compte. Sa capacité de contrôle du terrain et des populations dans la durée qu'elle est seule à pouvoir assurer, lui confère désormais une priorité certaine dans la réalisation des programmes en cours (VBCI, FELIN, numérisation).

Aussi 2009, année du lancement de la transformation de l'armée de Terre, verra l'équipement en VBCI des premières unités, la finalisation de la quaternarisation des 20 régiments d'infanterie et la montée en puissance des sections d'aide à l'engagement direct.

Ces bonnes nouvelles n'occulent cependant pas nos défis : la mise en place de la politique d'emploi et de gestion des parcs (PEGP), l'élaboration d'une préparation opérationnelle différenciée et la définition des modalités du transfert de l'école.

Il n'y a pas d'état d'âme à avoir : l'école de l'infanterie sera installée à Draguignan en septembre 2010. Ce déménagement permettra à terme de mieux conduire la formation des chefs d'infanterie et de soutenir plus efficacement les forces terrestres dans leur préparation opérationnelle.

Je souhaite une bonne et heureuse année aux membres de l'ANORI et à leur famille. Qu'ils continuent, aujourd'hui autant qu'hier, à tenir pleinement leur place de fantassin au sein d'une Réserve d'emploi, véritable enjeu stratégique.

*Général de brigade Hervé CHARPENTIER
Commandant l'école d'application de l'infanterie*



Chanoine Colonel PANAGET

Prêtre et officier d'infanterie

(Article paru dans la revue 472 du Souvenir Français)



Le chanoine Panaget sut remplir à la fois le rôle d'officier qui commande et celui d'aumônier militaire qui sait écouter, consoler, encourager ses soldats. C'était un homme souriant et affable.

En avril 1917, la 3^{ème} compagnie du 109^{ème} RI, campait près de Soissons. Elle était commandée par le capitaine Panaget.

Le moral de l'armée, à ce moment-là, était déplorable et des circulaires étaient distribuées pour réclamer la paix.

A la 3^{ème} compagnie, l'ambiance était la même : les hommes étaient amères. Lorsque tout à coup, on entendit des rumeurs et montait dans la nuit le chant de l'Internationale ! L'armée abandonnait, pire, elle désertait !

Le capitaine Panaget qui comprit aussitôt la situation, donna ses ordres : « Garde à vous ! à droite, alignement » Et devant ses hommes, il prit la parole :

« Mes amis, vous entendez ? Une partie de l'armée française refuse le combat. Je vous donne l'ordre, moi, votre capitaine, de laisser passer la boue. Je suis seul et, si vous n'êtes pas contents, vous pouvez m'abattre. Je ne bougerai pas. Mieux vaut mourir en honnête homme que de vivre déshonoré » - un grand silence – « Personne ne répond ? Personne ne proteste ? Pas un cri, pas un murmure. Alors, je vous remercie. Je reste à votre tête et je garde le commandement. Nous allons nous enfoncer dans les terres. Changement de direction. A droite, marche ».

Le lendemain matin, le capitaine Panaget dit sa messe devant tous ses hommes. Puis, sûr d'eux, il va se présenter au PC du colonel. Il le trouve accablé, ayant perdu la moitié de son régiment qui a mutiné.

« Eh bien, Panaget, et vous ? Et les vôtres ? ». Panaget se met au garde à vous : « 3^{ème} compagnie, il ne manque personne, mon colonel ».

Pendant quatre ans, il se battra avec droiture et honneur. Deux citations à l'Ordre de l'Armée, une au Corps d'Armée, deux à la Division, une au régiment.

Il fut décoré de la Légion d'Honneur sur le champ de bataille le 25 octobre 1917, de la Military Cross en mars 1919 et fut officier de la Couronne de Chêne du Grand Duché de Luxembourg en novembre 1921.

Durant la deuxième guerre mondiale, il se battit encore. Il fut arrêté par la Gestapo. Devenu otage dans un camp de représailles, il reçut des coups de bottes rageurs. Pré-pigeon, Compiègne, Godesberg, Plunice, tous les cachots du Tyrol et de la Prusse orientale où on l'avait torturé, abandonné sans connaissance pour le faire parler, mais il ne parla pas !

Devenu officier de la Légion d'Honneur, il reçut la Croix de guerre du Luxembourg en 1949 et la Croix des Services Volontaires en 1955.

Prêtre combattant, officier d'infanterie de première ligne, 200 drapeaux lui rendirent un dernier hommage lors de ses obsèques dans une cathédrale d'Angers comble.

* * *

Le 109^{ème} RI :

Le 109^{ème} Régiment d'Infanterie de Ligne, dans lequel a servi le Chanoine Colonel PANAGET, est issu des compagnies ordinaires de la mer, régiment de Martinique et de Guadeloupe créé en 1772. Il a été dissout à plusieurs reprises en 1803, 1923 et finalement en 1940, et a été recréé en 1870 et 1939. Sa devise est « Renaître et Vaincre ! ». En 1914, il donne naissance à un régiment de réserve, dont le numéro (309^{ème} RI) est celui du 109 majoré de 200 comme il était d'usage à cette époque.

La cravate du 109^{ème} RI est décorée de la croix de guerre 1914-1918, avec quatre palmes et de la croix de guerre 1939-1945 avec une palme. Il porte également la fourragère aux couleurs du ruban de la médaille militaire (attribuée le 4 août 1918) et huit inscriptions ornent les plis de son Drapeau : Ettlingen 1796, Feldkirch 1799, Moesskirch 1800, Memmingen 1800, Artois 1915, La Somme 1916, La Malmaison 1917, Champagne 1918.



Le devenir du Musée de l'Infanterie AGIR EST UN DEVOIR



Une décision a été prise, il n'y a pas à y revenir, et elle doit être exécutée : l'Ecole d'application de l'Infanterie quittera Montpellier en 2010 pour rejoindre Draguignan où est déjà installée l'Ecole d'application de l'Artillerie. Mais dans cette décision, règne un certain flou en ce qui concerne le Musée de l'Infanterie, notre Musée.

Tout Fantassin est fier de l'histoire de son Arme écrite par ses Anciens avec leur sueur et leur sang. Le Musée est un élément essentiel (au sens fort du terme) pour le devoir de mémoire et la formation des Fantassins. Il ne constitue pas un simple dossier annexe du déménagement de l'EAI.

Pour l'heure, bien des idées, plus ou moins réalistes, ont été émises, mais aucune solution concrète n'a été adoptée par l'Autorité. Et déjà, le temps passe...

Soyons clair, fermer provisoirement le Musée et mettre ses collections « en caisse » dans l'attente de l'aménagement d'un nouveau lieu ne saurait recevoir l'approbation de l'ANORI. Il n'y a pas loin de la mise en caisse à la mise en bière, selon la formule du colonel GREINER, représentant de l'ANORI auprès de l'EAI et délégué général de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie (AAMI). Or, notre Musée n'est pas mort, bien au contraire, et il doit vivre !



Attaché à la pérennité du Musée de l'Infanterie, le général CHARPENTIER, commandant l'EAI, estime impossible qu'il soit maintenu à Montpellier pour des raisons de soutien et envisage deux solutions : « un déménagement soit vers Draguignan où l'Ecole de l'infanterie bénéficiera d'une infrastructure de qualité, soit vers une garnison emblématique de notre infanterie et de notre histoire militaire. »

Ces deux possibilités sont frappées au coin du bon sens, mais elles doivent être accompagnées d'un calendrier... et d'un financement.

Une bonne façon de fixer un calendrier du déménagement est de dire que le Musée restera ouvert à Montpellier tant que ses futurs locaux ne seront pas prêts pour le recevoir. Ce n'est qu'alors que le Musée fermera juste le temps nécessaire au déménagement. L'idée même d'un stockage temporaire ne doit pas être prise en considération, car elle constituerait une interruption de la mission et un danger, car on sait qu'en France le temporaire peut durer longtemps.

Pour ce qui est du financement du nouveau Musée, rappelons nous que le Gouvernement a donné des assurances sur le maintien du budget de la défense et affirmé que les économies réalisées par les restructurations seraient affectées à nos Forces armées. De plus, la cession par l'Etat des emprises militaires abandonnées devrait procurer des rentrées financières de premier plan. Donc, les moyens existent et il n'est pas pensable que les engagements gouvernementaux ne soient pas tenus.

Enfin, des opérations de mécénat pourront être mises en œuvre.

Il est de notre devoir de Fantassins d'agir pour le devenir de leur Musée.

Pour l'heure, en plus des actions entreprises en direction des autorités gouvernementales et militaires, il nous faut faire rayonner le Musée de l'Infanterie française, le faire connaître, le promouvoir et y attirer le maximum de visiteurs. Plus il sera visité, plus il sera pris en considération.

Ce n'est pas une « mise en caisse » qu'il faut préparer, mais bien au contraire la mise en valeur des collections, notamment par des expositions temporaires et des expositions itinérantes.

C'est aussi à l'enrichissement permanent des collections qu'il faut œuvrer en collectant archives et objets. Cette mission incombe à tous les Fantassins et en particulier à tous les membres de l'ANORI. Notamment, que tous ceux qui servent en OPEX, ramènent (avec l'accord de leurs autorités, naturellement) des objets, qui, même si aujourd'hui ils peuvent apparaître d'une grande banalité, seront peut être demain et dans les siècles à venir, des souvenirs particulièrement précieux et évocateurs des missions de l'Infanterie en ce début du XXI^{ème} siècle. Pensons aussi à collecter les souvenirs, objets de collection et archives de nos grands Anciens qui nous quittent en si grand nombre et qui détiennent nombre de trophées provenant de leurs combats.



Parmi les composantes de l'esprit Fantassin figure la fidélité. Œuvrer pour la pérennité et le rayonnement du Musée de l'Infanterie est un acte de fidélité.

Soyons au premier rang pour l'avenir du Musée !

Lieutenant-colonel (r) Patrice FICHET
Président de l'ANORI



« Le rôle de l'infanterie dans le combat de contre rébellion »

Article émanant de l'Ecole d'Application de l'Infanterie



Qu'est-ce que la contre rébellion ?

L'évolution du contexte stratégique fait que les affrontements absolus ont cédé la place à de brèves fractions de guerre assorties de manœuvres de contrôle et d'influence.

Les forces terrestres sont ainsi soumises à une véritable rupture tactique ; gagner la guerre est désormais maîtriser le milieu au sein duquel elles sont engagées.

Elles peuvent alors se trouver en situation d'avoir à mener simultanément des actions de force contre des bandes armées, de sécurisation contre des protagonistes divers y compris les foules et d'assistance de populations.

Si ces deux dernières sont celles les plus fréquemment conduites par l'armée de Terre, la menace asymétrique – caractéristique des engagements les plus probables – peut s'organiser pour mener une véritable lutte armée. Un mode d'action adapté est alors nécessaire : il s'agit de la **contre rébellion**.



Les caractéristiques de la menace irrégulière.

Cette lutte armée peut prendre deux configurations qui sont réunies sous le terme de rébellion : la **guérilla** et le mouvement **terroriste**. Usant de procédés de contournement face aux modes d'action des forces régulières, les bandes rebelles se structurent à cet effet par rapport au milieu, et en particulier, par rapport à la population qui constitue pour elles un enjeu majeur.

Dans la première configuration, l'organisation rebelle cherche à contrôler la population dont elle attend un soutien. Dans la seconde, le modèle est fondé sur une organisation clandestine qui profite des facilités du monde urbain pour exploiter les ressources matérielles et humaines qu'il possède.

La rébellion cherche donc à **impliquer les populations**, que ce soit en tant qu'acteur ou victime et simultanément, à la **gagner** pour tout ou partie à sa cause.

Les modes d'action des forces régulières en contre rébellion

Cette dépendance de l'organisation rebelle par rapport au milieu met en exergue l'importance pour les forces régulières de maîtriser les espaces physiques et humains du théâtre d'opérations.

C'est pour cela que l'enjeu de la lutte contre une rébellion est la **population** et que l'action de l'infanterie est déterminante par le contact privilégié et le contrôle du terrain qu'elle peut assurer.

Le premier rôle de l'infanterie en contre rébellion est donc sa contribution à l'action directe sur les populations pour accroître leur sécurité et mettre en place les conditions favorables au démantèlement de l'organisation armée. C'est l'objectif du **quadrillage** de l'espace physique.



➤ *Le quadrillage opérationnel*

Le dispositif de quadrillage doit être limité à son objectif majeur : la **population et sa sécurité**. Il doit donc permettre aux troupes de maintenir un contact prolongé avec les populations, de gagner leur confiance et d'accroître les

sources d'informations. L'action consiste alors à assurer l'ordre public et la sécurité générale en préservant des bandes armées les zones quadrillées et en extirpant l'organisation qui s'y est infiltrée.

De tels objectifs impliquent une aptitude aux actions débarquées, coordonnées au plus petits échelons et dotées d'un éventail de ripostes et de savoir faire urbains que détient essentiellement l'infanterie. Les procédés qu'elle met en œuvre sont la protection de points sensibles, des populations, le contrôle de zone et de foules, la surveillance et la mise en œuvre de mesures de couvre-feu, le bouclage et le ratissage de secteurs hostiles. Ils s'accompagnent d'actions dynamiques destinées à restreindre la liberté d'action des activistes, telles que les actions ponctuelles de contrôle et celles de recherche ou de fouille.

La lutte proprement dite contre les rebelles armés est alors réalisable. Il s'agit d'instaurer une **pression dissuasive** en dehors des zones contrôlées par des ripostes ciblées.

➤ *L'instauration d'une pression dissuasive dans les zones de refuge rebelles*

L'action de lutte contre les rebelles repose sur une posture essentiellement offensive qui consiste à adjoindre au quadrillage des moyens capables de détruire ou au moins de neutraliser les forces rebelles.

Le second rôle de l'infanterie résulte alors de sa polyvalence due à une présence continue et une mobilité permanente, si nécessaire, par la troisième dimension. De cette manière, le recueil du renseignement et l'intervention sont favorisés et aboutissent à cerner les zones de refuge rebelles. Leur recherche est d'autant plus importante que l'efficacité des engagements ne repose que sur la qualité des renseignements.

La pression dissuasive qui s'ensuit, s'exerce en créant l'insécurité sur le terrain même de l'adversaire. Les procédés consistent à découvrir



l'adversaire et à le fixer, le détruire (notamment par l'action d'unités d'intervention ou d'appuis aéroterrestres), et empêcher la reconstitution de son potentiel en armement et en hommes. Les résultats sont ensuite exploités soit en profitant localement de l'affaiblissement des capacités adverses pour rallier la population et atteindre ainsi l'organisation qui ravitaille et renseigne les rebelles ; soit en privant la rébellion du bénéfice d'un terrain qu'elle domine.

Pour répondre à ces objectifs, le format que doivent adopter les unités afin d'être à la fois aptes à mener les missions de protection et suffisamment puissantes et souples pour mener les tâches multiples imposées par la rébellion, est celui du GTIA à dominante infanterie doté de moyens autonomes d'appui aéroterrestre et de soutien. Il peut aussi disposer de renforcement en capacité de renseignement et d'influence. Néanmoins, cet accroissement des compétences et des équipements est à concilier avec les capacités de commandement et de coordination du chef tactique.

En conclusion, l'infanterie en contre rébellion possède des capacités propres développées selon des procédés anciens qui retrouvent toute leur pertinence.

Enfin, le rôle majeur du renseignement et la nécessité de disposer d'appuis pour contraindre, contrôler et influencer, mettent en exergue la complémentarité indispensable des effets à obtenir par une manœuvre globale. Elle repose sur une mise en cohérence de tous les acteurs, militaires ou non, dans la logique de l'objectif politique recherché.

*COL Philippe COSTE
Chef du bureau engagement
Division Doctrine
Centre de Doctrine et d'Emploi des Forces*

Bibliographie du CDEF :

*FT01 Gagner la bataille, conduire à la paix
FT02 Tactique Générale
TTA 808 tome III
Doctrine des forces terrestres en stabilisation
Doctrine de contre rébellion (en cours)*



Un réserviste avec l'Eufor au Tchad

Témoignage du Lieutenant SOULARD



Le lieutenant (R) Christophe Soulard a participé, au sein d'un détachement du Groupement d'information opérationnelle (GIO), unité rattachée au Commandement des forces terrestres (CFT) à Lille, du 17 juin au 14 octobre 2008, à l'opération de l'Union européenne au Tchad et en République centrafricaine : Eufor Tchad/RCA. Une expérience aussi inoubliable qu'enrichissante.

C'est le 28 janvier 2008 que l'Union Européenne a décidé de lancer l'opération Eufor, opération militaire de transition dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine, conformément au mandat figurant dans la résolution 1778 (2007) du Conseil de Sécurité de l'ONU.

L'opération Eufor Tchad/RCA a atteint sa capacité opérationnelle initiale (COI) le 15 mars 2008. C'est aussi à cette date que le GIO a contacté le lieutenant Soulard pour occuper le poste de Chief of production and development cell (PDC Chief), chef de la cellule production et développement au sein du détachement à Abéché.



Désignation

Un chef d'entreprise compréhensif, qui fait de l'engagement au sens global une vertu cardinale, a permis au lieutenant Soulard, journaliste dans le civil, de prendre quatre mois de congés sans solde. Il a fallu ensuite négocier avec l'unité d'origine, l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent-l'Ecole, l'autorisation d'être détaché auprès du GIO et d'effectuer cette Opex. Une fois le message de désignation arrivé, direction le Groupement de transit et d'administration du personnel isolé (GTAPI) à Rueil-Malmaison pour percevoir les effets adaptés au climat. Ce fut l'objet d'un premier contact avec le détachement du GIO au sein duquel le lieutenant allait passer quatre mois.

Coupeurs de route

Arrivé à N'Djamena le 17 juin au soir puis transféré à Abéché trois jours plus tard, le groupe du GIO s'est vite familiarisé au climat, aux populations, et à la mission. Composé de sept Français, auxquels ont été adjoints deux Autrichiens, le détachement avait pour objectif de faire accepter et promouvoir la présence de l'Eufor auprès des autorités et des populations locales, tout en participant à la sécurisation de cette zone en proie à une instabilité chronique. En effet, les rivalités ethniques ravagent l'Est du pays.

La saison des pluies, qui cette année a eu du retard, a aiguisé les appétits des coupeurs de route et de troupes armées non identifiées, toujours prompts à attaquer un village pour voler récoltes et bétail. Le détachement du GIO au sein de l'Eufor, placé sous le commandement du général Jean-Philippe Ganascia et l'autorité du LCL Pierre-Marc Bigot, a stationné quelques mois au camp Croci, affecté en priorité aux Eléments français du Tchad (Épervier) avant de rejoindre, à la mi-octobre le Camp des étoiles.

Faciliter le contact

Le quotidien d'un PDC Chief est consacré à la conception, la réalisation et au suivi de la diffusion des produits destinés à diffuser de l'information à la population locale. Ces produits peuvent prendre différentes formes selon le type de population ciblée : tracts présentant les différentes composantes de la force Eufor



et leur matériel, des cadeaux protocolaires de différents niveaux pour faciliter les contacts avec les autorités locales, des produits vidéo à diffuser lors des ciné-brousse réalisés sur le terrain. Tous ces produits notamment conçus en lien avec la cellule analyse, devaient recevoir l'imprimatur du chef de détachement et celui du Force commander, le général Ganascia, avant d'être mis en exploitation et diffusés.

L'écueil majeur rencontré lors de cette mission a été de s'adapter à l'absence de moyens techniques tels qu'on peut le concevoir dans la vie occidentale : Abéché ne disposait pas d'imprimerie permettant de réaliser rapidement de nombreux tirages (y compris plastifiés), de même qu'aucun fournisseur local n'était en mesure de pourvoir à une commande de T-Shirts ou de montres (cadeau protocolaire) estampillés Eufor. Pour raccourcir au maximum les délais, il importait donc de se rabattre sur des prestataires basés soit à N'Djamena (à deux heures de Transall) soit ... à Paris. Il a aussi fallu composer avec quelques coupures d'électricité, les tempêtes de sable...

Dissuader

Parmi les nombreux temps forts de cette mission de quatre mois, l'opération Atria n°3 a été, sans conteste, la plus intense. Son objectif : assurer une présence militaire permettant de dissuader les troupes armées non identifiées de s'en prendre aux populations civiles. Déjà missionné à Birao (République Centrafricaine) et au Sud de Farchana (à l'Est du Tchad), le détachement du GIO a activement participé à cette mission de dix jours qui couvrait une vaste zone au Nord/Nord-Ouest de Farchana, entre cette localité et celle de Goz-Beïda.



Objectifs du détachement du GIO : participer la sécurisation de la zone et promouvoir l'action de l'Eufor. Une impérieuse nécessité quand on sait que la veille de l'arrivée des troupes Eufor, trois bergers de la tribu Maba ont été tués et un autre grièvement blessé par des hommes armés appartenant manifestement à une tribu concurrente qui sont repartis avec leur bétail (450 vaches, moutons et chèvres). Plus concrètement, l'équipe d'une dizaine d'hommes a sillonné toute la zone en allant au contact de la population, avec l'aide de deux interprètes. Elle a parcouru la vaste aire d'opération, à la rencontre des tribus locales très friandes d'échanger avec les militaires européens.

Ces rencontres ont été l'occasion de tester, grandeur nature, l'impact de nos produits, en particulier les tracts (trifolds) de présentation de la force ainsi que les vidéos diffusées pendant les ciné-brousse, avant la projection du film de la soirée¹. Ces dernières ont atteint leur objectif : montrer que l'Eufor s'implante dans l'Est du Tchad et le Nord-Est de la RCA avec l'autorisation des chefs d'Etats, les présidents Idriss Deby et François Bozizé ; que la présence des troupes militaires polonaises à Iriba, irlandaises à Goz-Beïda et françaises à Farchana, assure la sécurité et la tranquillité de la zone ; que ces troupes permettent également l'acheminement de l'aide humanitaire et enfin que l'Eufor a les moyens techniques et humains de prévenir et contrer toute intrusion inadéquate sur sa zone de contrôle.

Il n'était pas rare de voir des villages entiers effectuer plusieurs heures de marche pour assister aux soirées cinéma. Ainsi à Troan, près de Gouroumba, ce ne sont pas moins de 1.500 Tchadiennes et Tchadiens qui ont découvert pour la première fois de leur vie, le grand écran.



Cohésion du groupe

Rares ont été les temps morts au cours de cette Opex menée tambour battant. Quelques moments de détente ont tout de même permis de visiter lors de journée Day-off (le dimanche) quelques curiosités locales : l'ancien palais des sultans du Ouaddaï, les marchés locaux très riches en couleurs et en épices, les superbes paysages du sud du Tchad...

Malgré la chaleur ambiante et permanente, les activités sportives n'ont pas été occultées. Elles ont permis de renforcer la cohésion du groupe. Elles ont, concurremment aux activités opérationnelles, permis de faire primer les compétences sur le statut de réserviste. Pour un réserviste, *"l'honneur de servir aux côtés de nos camarades d'active constitue un signe de reconnaissance de notre travail"*, conclut le lieutenant Soulard.

¹ Généralement Kirikou ou Darat



La Commission Consultative des Réserves de l'Armée de Terre



Le 6 décembre 2008 s'est tenu la Commission Consultative des Réserves de l'Armée de Terre. Pour remplir les missions de présence des réservistes de l'Infanterie, plusieurs membres de l'ANORI étaient présents dans l'amphithéâtre FOCH de l'Ecole Militaire : les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et VITROLLES, le colonel LHERMITTE et le lieutenant ANDRE.

La CCRAT a débutée par la présentation du Général DEFRETIN, délégué aux réserves de l'armée de Terre, qui a été suivie d'un point du Colonel BATANI, chef du bureau réserve à la Direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT), d'une intervention du général FOUCAULT du Commandement des Forces Terrestres, et de la présentation des conclusions de la journée d'étude de l'ANRAT par son président, le colonel BAYLE.

Une table ronde s'est ensuite tenue, permettant aux participants de poser leurs questions et d'échanger sur les sujets d'actualité et sur le quotidien des réservistes et des personnels de l'armée de Terre.

Enfin, le général IRASTORZA, Chef d'Etat Major de l'Armée de Terre, a conclu la journée en présentant les objectifs qu'il avait définis, notamment sur la question des réserves.

L'allocution du CEMAT

Après avoir fait un point sur l'exécution budgétaire de 2008, le CEMAT a insisté sur l'importance qui était donnée à la formation des personnels. Il a ensuite présenté ses objectifs sur la **Préparation Opérationnelle Différenciée** en distinguant les priorités données aux moyens, selon qu'il s'agit d'un emploi des forces pour « LA Guerre » (Afghanistan, Liban) ou pour « les guerres ».

Il a ensuite abordé les problématiques relatives au recrutement (attractivité, accueil initial...), du maintien opérationnel des matériels (dont la priorité serait donnée en fonction de l'emploi, OPEX notamment) et des futures Bases de Défense (avec leurs deux composantes : préparation opérationnelle et soutien).

Enfin, le général IRASTORZA a rappelé que les effectifs de la réserve de l'armée de Terre devaient continuer à s'accroître pour atteindre les objectifs fixés, que la centralisation de leur pilotage devait se poursuivre et que la réserve, facteur indispensable au lien Armée / Nation, devait en premier lieu être une réserve d'emploi.

A ce sujet, le Général FOUCAULT, du Commandement des Forces Terrestres, avait précisé les modalités prévues de la préparation opérationnelle différenciée et l'effort mis sur les formations (notamment ISTC, aguerrissement et premiers secours). Il a mis l'accent sur le caractère « indispensable » de la réserve et l'objectif de gestion commune active/réserve. Il a enfin décliné les priorités d'emploi pour la réserve : P1-MISINT, P2-OPEX, P3-Préparation Opérationnelle et P4-Activités générale (instruction...).

Point sur les dossiers des réserves dans l'armée de Terre

Le Chef du Bureau Réserve de la DRHAT a présenté la situation des effectifs de la réserve de l'armée de Terre en 2008 (18 500 personnels répartis en 5 000 officiers, 5 500 sous officiers et 8 000 militaires du rang).

En 2009, l'effort sera principalement mis sur cette dernière catégorie de personnel pour atteindre au total 19 000 personnels.

L'objectif pour 2015, est d'atteindre 24 000 réservistes pour l'armée de Terre (pour un effectif total de 81 600 réservistes).

Le colonel BATANI a ensuite expliqué le principe d'utilisation du SIRH CONCERTO comme outil unique de gestion des personnels, dont les réservistes, la centralisation de la gestion RH, la fusion des circuits active/réserve en ce qui concerne les travaux de chancellerie (avancement et notation).

Les grandes orientations du DRAT

Dans son allocution, après avoir expliqué l'unification du pilotage des réserves de l'armée de Terre par la fusion de la DRAT et de l'ESORSEM, le général DEFRETIN a présenté ses orientations pour la « **Maquette Réserve 2015** »

dans le cadre d'un contrat opérationnel H3 (interventions de 30 000 hommes six mois et de 5 000 hommes en délais réduits et jusqu'à 10 000 hommes dédiés à la protection).

Cette maquette 2015 vise une organisation en 20 USR, 80 PS régimentaires et 54 UIR (une par régiment et à quatre sections).

Les missions confiées seraient la **Protection** (sécurisation de points sensibles, contrôle d'accès), l'**Intervention** (OPEX en complément individuel et unité constituée) et la réalisation de **Missions Permanente** (MCD, MISINT tels que Vigipirate et Héphaïstos).

Les priorités sont données en premier lieu au contrat opérationnel (MISINT et OPEX), à la préparation opérationnelle (CIO renfort d'état major, CIO préparation opérationnelle (Janus, camps...) et CIO soutien opérationnel), puis au soutien général (fonctionnement quotidien de l'armée de Terre).

Ces objectifs devront être réalisés, comme le précise le DRAT, en tenant compte de plusieurs contraintes (budgétaire notamment). Pour atteindre ces objectifs, **il est attendu que la priorité soit donnée à l'opérationnel**, à l'amalgame des réservistes (ex-contingent et issus de la société civile) et la préservation des effectifs de réservistes.

Dès lors, le DRAT a expliqué que les efforts seront dédiés au recrutement de jeunes issus de la société civile et les jeunes ex-contingent, l'adaptation de la formation et la centralisation de la gestion Officier et Sous Officiers.

Concernant le suivi budgétaire, le principe avancé est celui d'une réserve comme deuxième composante de l'Armée de Terre (employée et gérée comme l'active), concernée au même titre que l'active par les contraintes d'optimisation des moyens (préparation opérationnelle différenciée et contribution à la réserve financière législative).

Concrètement, **les enveloppes budgétaires de la réserve ne devront pas être dépassées à plus de 50 % au 1^{er} juillet 2009 et un compte rendu mensuel d'exécution budgétaire devra être formalisé.**

Conclusion de la journée d'étude de l'ANRAT

Le colonel BAYLE, président de l'ANRAT, a présenté les conclusions et propositions issues des travaux menés en amont de la CCRAT (contributions aux blogs dédiés, rapports transmis par les associations membres de l'ANRAT, dont l'ANORI et journée d'étude tenue la veille et qui a regroupé une trentaine de réservistes de l'armée de Terre).

Les principaux thèmes abordés étaient : l'emploi de la réserve, le recrutement et la fidélisation, la formation et la gestion des réservistes. Ils ont été présentés de façon constructive, l'objectif affiché étant clairement de contribuer à la réflexion en étant force de proposition sur l'emploi et la gestion des réserves.

A titre d'exemple, des propositions ont été faites pour :

- **aider au recrutement** : effort de communication, mise en place d'une pré-FMIR à mi chemin entre la JAPD et les Préparations militaires, le développement de la polyvalence des personnels pour limiter l'effet de cloisonnement dans une spécialité, anticiper au mieux les annulations de convocation aux missions (MISINT et OPEX) afin de limiter l'impact sur la vie professionnelle du réserviste,
- **contribuer à la formation** : faciliter les passerelles entre qualifications obtenues dans le civil et leur validation militaire, développer les formations par correspondance plus adaptées aux contraintes d'emploi du temps des réservistes, assouplir les strictes équivalences entre le diplôme civil et le grade militaire, envisager des formations pour les sous officiers supérieurs (par exemple le SITEM) et les officiers ORSEM (formation équivalente au CID), permettre l'inscription aux formations permettant un changement de carrière),
- **optimiser la gestion** (équipement, délais de paiement de solde, fiche synoptique récapitulative annuelle par individu, distinction claire des budgets UIR / CI et reconnaissance des activités bénévoles).



La table ronde

Lors de la table ronde, des questions ont pu être posées par les participants. Elles ont portées notamment sur l'organisation des JNR, la formation en UIR et pour les sous officiers (cf. supra), le statut du bénévolat effectué par les réservistes, les impacts sur la vie professionnelle des annulations tardive de mission. Lors de cette table ronde, les échanges ont été francs et dans l'ensemble constructifs.



Les Prix littéraires de l'UNOR

Le prix Raymond POINCARÉ à « La cavalerie de la Garde républicaine » du colonel Jean-Louis SALVADOR et le prix « Armée et Défense » à « Tom MOREL Héros des Glières » de Patrick de GMELINE.



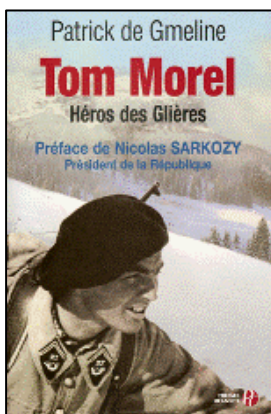
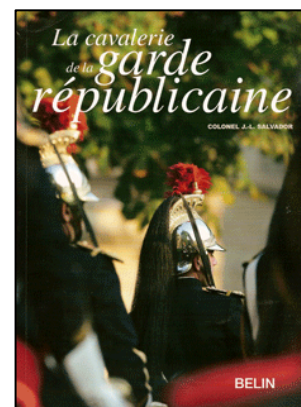
Traditionnellement, l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes décerne chaque année deux prix littéraires :

- le Prix Raymond POINCARÉ, du nom du Président de la République, fondateur de l'UNOR, a été créé en 1951 pour récompenser des ouvrages susceptibles de créer ou de renforcer le sentiment patriotique, de développer la conviction chez tous les citoyens de la nécessité de la défense du pays et de ses valeurs, de faire naître des vocations militaires et de faire prendre conscience que l'Histoire enseigne la vigilance ;
- le Prix « Armée et Défense », du nom de la revue de l'UNOR, créé en 2000, qui poursuit les mêmes buts en étant plus spécialement destiné à des ouvrages consacrés à l'histoire des Réserves et à leur nécessité.

Ensemble, ces prix attirent l'attention sur des livres qui illustrent deux idées fondamentales qui sont la raison d'être de l'UNOR, à savoir que l'existence et la survie d'un Pays sont liées à l'existence d'une force militaire identifiée à ce même pays, organisée et crédible et que cette force militaire doit être fondée sur la participation de tous les citoyens, chacun suivant ses capacités.

C'est un jury composé d'adhérents de l'UNOR qui attribue ces prix. Notamment, il comportait cette année trois membres de l'ANORI : le colonel Philippe LHERMITTE, président de l'UNOR, le lieutenant-colonel Jacques VITROLLES, premier vice-président de l'UNOR, et le lieutenant-colonel Patrice FICHET, président de l'ANORI, secrétaire général honoraire de l'UNOR.

C'est le livre « La cavalerie de la Garde républicaine » du colonel Jean-Louis SALVADOR, ancien chef de corps du régiment de cavalerie de la Garde et chef d'état-major de la Délégation aux Réserves de la Gendarmerie nationale, qui s'est vu attribuer le prix Raymond POINCARÉ. Cet ouvrage de luxe, écrit par un gendarme qui a commencé sa carrière comme sous-officier à la Garde, retrace l'histoire et la vie des cavaliers de la Garde républicaine. Il intéressera aussi les amateurs d'uniformes et tout spécialement les cavaliers.



Le Prix « Armée et Défense » est revenu au livre de Patrick de GMELINE « Tom MOREL Héros des Glières ». Il porte essentiellement sur la personnalité, l'esprit, l'idéal du lieutenant MOREL et sur la marque qu'il imprima aux combattants du Plateau des Glières. Il évoque aussi les belles figures de cette page de l'histoire militaire française. Ce récit montre aussi l'importance de la connaissance du terrain pour la défense du territoire national et, même si l'auteur insiste souvent sur le fait que Tom MOREL était officier d'active, il permet aux lecteurs de mesurer le rôle irremplaçable qu'ont toujours les réservistes dans de telles opérations, sur les lieux où ils vivent et pour lequel ils peuvent mourir. C'est aussi un hommage rendu aux fantassins que sont les chasseurs alpins et une illustration de l'esprit Fantassin.

Colonel J-L SALVADOR « La cavalerie de la Garde républicaine » Editions BELIN 45€
P. de GMELINE « Tom MOREL Héros des Glières » Presses de la Cité 21€



Les Commandeurs Fantassins de l'armée de Terre



Sous la dénomination de « commandeurs », on désigne les principaux grands subordonnés du Chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT). Sur ces treize commandeurs, quatre sont des fantassins.

Il faut tout d'abord rappeler que le CEMAT lui-même est un fantassin. Le général d'armée Elrick IRASTORZA, qui commanda l'Ecole d'application de l'Infanterie, est issu des Troupes de Marine. C'est un marsouin parachutiste, ancien chef de corps du 8ème RPIMa. Les quatre commandeurs fantassins sont :

- le général de corps d'armée Jean Loup MOREAU, inspecteur de l'armée de Terre, qui est marsouin (ancien chef de corps du 4ème RIMa),
- le général de corps d'armée Bruno DARY, gouverneur militaire de Paris, commandant la région Terre Ile-de-France, est légionnaire. Il commanda le 2ème REP et la Légion Etrangère,
- le général de corps d'armée Antoine LECERF, commandant de la Force d'action terrestre, lui aussi légionnaire (ancien chef de corps du 2ème REI),
- le général de division Jean-Tristan VERNA, directeur central du matériel de l'armée de Terre, également légionnaire (il commanda le 2ème REI).

Par ailleurs, il convient de souligner que le chef d'état-major des Armées (CEMA), le général d'armée Jean-Louis GEORGELIN est issu de l'Infanterie (ancien chef de corps du 153ème RI).



Activités de l'ANORI



Pour remplir ses missions de rayonnement de l'Arme et de représentation des réservistes de l'Infanterie, l'ANORI participe à nombre de cérémonies, de réunions et de manifestations. C'est dans ce cadre qu'elle a été représentée :

Novembre 2008 :

- le 1^{er} novembre 2008, partout en France, à la porte des cimetières, à la quête nationale du Souvenir Français pour l'entretien des sépultures des Morts pour la France et des Monuments élevés à leur gloire, par de nombreux membres de l'ANORI,
- le 6 novembre 2008, à la réunion du conseil d'administration de l'ANRAT, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 11 novembre 2008, à la Nécropole nationale de DOUAUMONT, à la cérémonie nationale du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, par le colonel DALLEAU et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- le 11 novembre 2008, à la cérémonie du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, par les lieutenants-colonels PRIEUR et ORSINI, le colonel BIGOT et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- le 11 novembre 2008, à l'Arc de Triomphe, à la veillée d'honneur au tombeau du Soldat Inconnu, par les colonels BIGOT, BONIONI et MANDRY et le 1^{ère} classe CHAPPEY,
- le 12 novembre 2008, à la cérémonie du ravivage de la Flamme par la Fraternelle Internationale des Casques Bleus et Actions Humanitaires, l'Association des diplômés d'HEC et l'UNC Maisons-Lafitte/Mesnil le Roi, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 14 novembre 2008, à la réunion du conseil d'administration de l'UNOR, présidée par le colonel LHERMITTE, membre de l'ANORI, par les lieutenants-colonels FICHET et VITROLLES (premier vice-président de l'UNOR), les colonels BIGOT, MARTIN, IRLINGER et RESPAUT, le chef de bataillon PERNELLE et le capitaine MURANO,
- le 15 novembre 2008, à l'assemblée générale de l'UNOR, sous la présidence du colonel LHERMITTE, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et VITROLLES, les colonels BIGOT, MARTIN et RESPAUT, le chef de bataillon BERTHENET et le capitaine MURANO,
- le 23 novembre 2008, à la cérémonie du souvenir au Mémorial de la France Combattante du Mont Valérien par le lieutenant-colonel FICHET, le colonel BIGOT et le lieutenant ANDRE,
- le 28 novembre 2008, à la projection du film « Frères de sang », coproduit avec notamment le soutien du Conseil national pour les droits des Anciens Combattants d'Outre-Mer et de l'UNC, par le lieutenant-colonel FICHET,

Décembre 2008 :

- du 2 au 4 décembre 2008, à la 55^{ème} session plénière de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense – Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 5 décembre 2008, au dîner-débat de l'ANRAT sur le thème « renseignement humain et intelligence de théâtre », par les lieutenants-colonels PRIEUR et VITROLLES, le colonel LHERMITTE, le lieutenant DUBLED et le 1^{ère} Classe CHAPPEY,
- le 6 décembre 2008, à la Commission Consultative des Réservistes de l'armée de Terre, par les lieutenants-colonels FICHET, PRIEUR et VITROLLES, le colonel LHERMITTE et le lieutenant ANDRE,

Janvier 2009 :

- le 11 janvier 2009, à la Messe pour la Paix du Diocèse aux Armées françaises en la cathédrale Saint Louis des Invalides, par le lieutenant-colonel FICHET et le colonel DALLEAU,
- le 12 janvier 2009, à Vincennes, à la cérémonie des vœux de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés, à laquelle le lieutenant-colonel FICHET avait l'honneur de représenter le général CHARPENTIER, commandant l'EAI, par les lieutenants-colonels PRIEUR et ORSINI et les colonels LHERMITTE et MARTIN,
- le 15 janvier 2009, à la réception du Nouvel An de l'Union Nationale des Combattants, dont le président général est le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET.
- le 20 janvier 2009, à la réception offerte par M. Jean-Marie BOCKEL, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, à l'occasion de la nouvelle année, à l'Hôtel national des Invalides, par les lieutenants-colonels FICHET et PRIEUR et le colonel DALLEAU,
- le 27 janvier 2009, au colloque organisé par la Fondation Safadi, l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et l'Institut du Monde Arabe sur le thème « le Liban dans l'Union pour la Méditerranée », par le lieutenant-colonel FICHET,
- le 31 janvier 2009, au « Conseil des Départements » de l'Union Nationale des Combattants (UNC), laquelle est présidée par le colonel DALLEAU, administrateur de l'ANORI, par le lieutenant-colonel FICHET,

Février 2009 :

- le 1^{er} février 2009, en la Cathédrale Saint Louis des Invalides, à la Messe annuelle de l'UNC, par le lieutenant-colonel PRIEUR et le 1^{ère} classe CHAPPEY.



Pour la première fois depuis 1945 Une décoration allemande pour les actes de bravoure



Tout le monde connaît la croix de fer allemande qui était la récompense du courage des soldats allemands au combat depuis 1813 jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Après l'effondrement du IIIème Reich, toutes les décorations militaires allemandes avaient disparu.

Le fait que, malgré la création de la nouvelle armée allemande, la Bundeswehr, il n'y ait pas de « croix de guerre » ne posait en fait pas de problème outre-Rhin, car, jusqu'il y a quelques années, les troupes allemandes ne participaient pas à des opérations extérieures.

Lorsque l'armée allemande commença à prendre part à des opérations internationales, sa participation se limitait à des fonctions de soutien sans action de combat.

Mais un jour, en ex-Yougoslavie, une intervention armée fut nécessaire et fut couronnée de succès. C'est alors que s'ouvrit un premier débat sur la façon de récompenser les soldats allemands ayant pris part à des combats. Le traumatisme de la Deuxième Guerre Mondiale fit que le débat tourna court après cet épisode exceptionnel.

Depuis, les militaires allemands servent en permanence ou presque à l'étranger, sont exposés à des dangers de guerre, connaissent des pertes en morts et en blessés et participent à des actions de feu, or si l'Allemagne avait fini par créer des décorations militaires, il n'y en avait pas pour les actes de courage au feu.



Les décorations militaires allemandes

En 1980, la République Fédérale d'Allemagne se dota de médailles pour récompenser « les services fidèles et en appréciation de l'accomplissement exemplaire des devoirs » des soldats de la Bundeswehr (ainsi qu'à titre exceptionnel des personnels civils et des membres des forces armées étrangères).

Il s'agit de :

- la médaille d'honneur de la Bundeswehr, qui peut être décernée partir de sept mois de service,
- la croix d'honneur de bronze de la Bundeswehr, dont l'obtention nécessite cinq années de service,
- la croix d'honneur d'argent de la Bundeswehr, susceptible d'être attribuée après dix ans de service,
- la croix d'honneur d'or de la Bundeswehr, pour laquelle vingt années de service sont requises.

En cas de services exceptionnels, ces distinctions peuvent être attribuées en faisant abstraction des conditions d'ancienneté de service.

L'Allemagne s'est aussi dotée en 1996 de la médaille des opérations de la Bundeswehr à l'occasion des missions effectuées sous le drapeau de l'ONU en Croatie. Trente deux agrafes ont été créées en douze ans pour cette médaille qui est accordée en fonction du nombre de jours en opérations extérieures en trois niveaux (bronze pour 30 jours, argent pour 360 jours et or pour 690 jours).

Aucune de ces décorations n'est toutefois destinée à récompenser spécifiquement des actes de bravoure.

Un débat pour la création d'une médaille pour la bravoure

C'est pourquoi, avec la participation accrue de la Bundeswehr à des opérations extérieures comportant des actions de feu, s'est ouvert un nouveau débat sur la création d'une décoration spécifique pour honorer les militaires ayant eu une conduite courageuse.

Dans ce débat, bien des opinions ont été émises. Certains ne voulaient pas d'une médaille qui rappellerait des souvenirs tragiques ; d'autres envisageaient de recréer la croix de fer en prenant soin de la déconnecter de la période nazie. Il fut aussi proposé de créer une classe militaire de l'ordre du mérite fédéral allemand ou de ressusciter le vieil ordre « Pour le Mérite ». Il a été aussi évoqué de ne créer qu'une médaille des blessés.

L'Union des Réservistes allemands porta le projet de création d'une médaille de la bravoure, le ministre de la défense prit en considération le dossier et le Président de la République Fédérale d'Allemagne décida finalement (par décret paru le 10 octobre 2008) de créer une classe spéciale de la croix d'honneur de la Bundeswehr sous le nom de croix d'honneur de la Bundeswehr pour actes de bravoure.

La croix d'honneur de la Bundeswehr pour actes de bravoure

Cette croix est destinée aux soldats allemands qui ont fait preuve d'un courage exceptionnel.

La croix et le ruban sont ceux de la croix d'honneur de la Bundeswehr et le ruban porte en plus une agrafe représentant des feuilles de chêne.



Maintenant, l'Allemagne dispose donc de l'équivalent d'une croix de guerre ou d'une croix de la valeur militaire, qui a la particularité d'avoir été institué pour récompenser des actes de bravoure, lesquels sont actuellement accomplis par les militaires allemands dans des opérations de paix, d'aide humanitaire ou de lutte contre le terrorisme.

Voilà qui est significatif du rôle des soldats au service de la dignité humaine, de la paix et de la liberté, qu'ils défendent partout où leur pays les envoie.

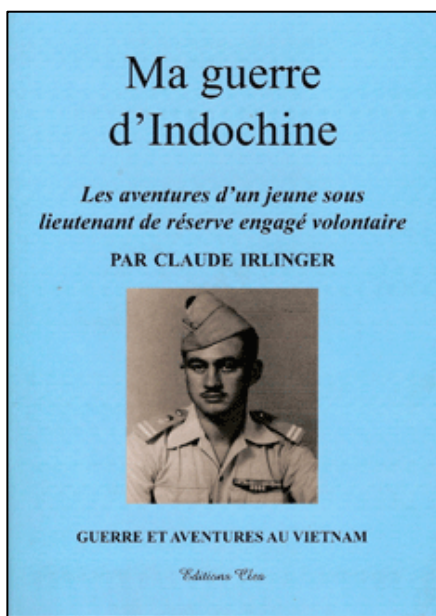
Lieutenant-colonel (r) Patrice FICHET
Président de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie



Un livre d'un membre de l'ANORI



« MA GUERRE D'INDOCHINE – Les aventures d'un jeune sous-lieutenant de réserve engagé volontaire » par le colonel Claude IRLINGER



Nombreux sont les réservistes qui connaissent les talents de conteur du colonel IRLINGER, qui fut longtemps président des O. R. de la Côte d'Or, président régional et trésorier général de l'UNOR.

Depuis quelques temps, il donne des conférences sur la guerre d'Indochine telle qu'il l'a vécue. Aujourd'hui, avec « Ma guerre d'Indochine », ce sont ses souvenirs qu'il publie.

Attiré par l'aventure, le jeune O.R. d'Infanterie, issu de la PMS et de l'Ecole de CHERCHELL, alors au 152^{ème} RI, s'engage en 1953 pour l'Indochine.

Sur place, il est affecté au 27^{ème} Bataillon de Tirailleurs Algériens avec lequel il sert au Moyen Laos, puis au Tonkin.

Avec ses tirailleurs, il connaîtra les marches épuisantes dans la jungle, les combats contre le VIET MINH, la mort de plusieurs de ses hommes, puis l'évacuation des villageois qui refusent le joug communiste.

Son récit, d'un ton très naturel, est émaillé de souvenirs personnels précis et d'anecdotes et ne manque pas d'humour.

C'est la vie quotidienne d'un chef de section d'infanterie en Indochine que Claude IRLINGER fait partager à ses lecteurs.

Ce sont aussi, en toute simplicité, des pages de gloire des tirailleurs algériens, souvent restées inconnues et encore plus anonymes, qu'il évoque avec émotion.

Cet ouvrage montre également qu'en Indochine les réservistes ont su tenir leur place aux côtés de leurs camarades d'active.

« Ma Guerre d'Indochine » (Editions CLEA 20€) : adresser les commandes avec un chèque de 20€ à Claude IRLINGER (132, avenue Gustave Eiffel 21000 DIJON), qui vous adressera franco de port ce livre qu'il vous dédicacera.



Le choix de servir sous l'uniforme : « je ne vous plains pas »



Le 1^{er} octobre 2008 s'est tenu le Grand rapport de l'armée de Terre au cours duquel le général IRASTORZA, chef d'état-major de l'armée de Terre, a prononcé un discours qu'il a conclu, après avoir évoqué les interrogations sur l'avenir et les incertitudes, sur une citation du général de Gaulle qui s'adressait à de jeunes saint-cyriens de l'entre-deux-guerres :

« Je ne vous plains pas parce que vous avez choisi le métier de militaire. Il demande que vous renonciez à la liberté, à l'argent, peut-être un jour à la vie, il comporte de mauvais jours, des heures amères, parfois des années de chagrin. Mais en échange, il vous donnera cette constante et émouvante aventure où sont mêlés le commandement, la responsabilité, l'action, le risque : il vous donnera l'honneur de la maturité, les larmes du dernier jour de la carrière, la joie de servir, l'orgueil des armes, l'espoir des grandes actions et le rêve de gloire auprès d'un drapeau ou d'un étendard. Non, je ne vous plains pas. »

Ces paroles valent toujours aujourd'hui, pour l'active et la réserve. En nous engageant dans la réserve nous savons quelle est la voie que nous prenons et nous ne le regrettons pas malgré toutes les difficultés.



L'ANORI et ses Membres



A L'HONNEUR :

Lors de l'Assemblée générale de l'UNOR, le 15 novembre 2008, le colonel RESPAUT, membre de l'ANORI et administrateur honoraire de l'UNOR, a reçu la médaille d'honneur de l'UNOR pour l'ensemble des services qu'il lui a rendu.

POUR LE DRAPEAU DE L'ANORI :

Avec le précédent bulletin, l'ANORI a appelé ses membres à participer à la souscription pour l'achat d'un nouveau Drapeau, l'actuel emblème devant être remplacé du fait de son état et de l'impératif d'avoir un Drapeau digne des Réservistes de l'Infanterie pour les représenter dans les cérémonies.

Déjà des camarades ont répondu à cet appel et fait preuve de générosité, mais il faut encore plus de donateurs pour atteindre l'objectif. Tous les membres de l'ANORI sont invités à prendre part à cette action en adressant leur participation à l'aide du bon de souscription joint au bulletin. Ainsi derrière notre Drapeau, nous aurons la fierté d'être : POUR L'INFANTERIE, TOUJOURS EN AVANT ! Voici la liste des généreux donateurs pour le Drapeau :

- 1^{ère} classe Claude SALLIN,
- colonel Roland GARDEUR,
- lieutenant-colonel Alain CORNUAU,
- colonel Claude ROUGEAU (officier du Génie, il effectue ce geste « en hommage aux Fantassins dont mon père, Paul ROUGEAU, mutilé de guerre, ancien du 6^{ème} RI en 1940 »),
- lieutenant-colonel Paul PRIEUR,
- colonel Maurice FRONTEAU,
- colonel Claude IRLINGER,
- caporal Jacques PERRETON,
- colonel Charles BLOCK,
- colonel Albert AUTHIER,
- lieutenant Cyril ANDRE.



Merci à tous pour leur geste généreux de fidélité, de Mémoire et de Tradition.

ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVISTES DE L'INFANTERIE A.N.O.R.I.

Président : LCL Patrice FICHET
Vice-président : LCL Paul PRIEUR
Secrétaire Général : LTN Cyril ANDRE
Secrétaire Général Adjoint : CBA Guy PETER
Tésorier : 1^{ère} classe Denys CHAPPEY
Présidents honoraires : COL Maurice FRONTEAU, COL Jacques BIGOT, CBA Michel PERNELLE
Composition et mise en page du bulletin : LTN Cyril ANDRE

Siège : 12, rue Marie Laurencin – 75012 PARIS

Adresser la correspondance au président
Lieutenant-Colonel Patrice FICHET- 33, rue du Maréchal Joffre – 92700 COLOMBES
Site Internet : <http://anorinfanterie.free.fr> – Courriel : anorinfanterie@free.fr